M. Poulior: Je me demande si vous présenteriez un relevé de la nature de celui dont je me suis enquis?

M. Vaughan: Nous présenterons un tel exposé.

M. Pouliot: Il me reste une autre question. Entendez-vous exploiter le train Fraser l'été?

M. Vaughan: Oui, je le pense. Nous n'avons pas pris de dispositions pour le discontinuer.

M. Pouliot: Il y a une autre question très importante qui exige une réponse. Alors, nous allons maintenir le train Fraser, et il va sans dire que nous avons toujours les trains qui arrêtent à toutes les gares. Ils peuvent recueillir des voyageurs pour les wagons-lits dont ils se servent en voyageant entre Edmundston et la ville de Québec. Ce service est discontinué maintenant, mais il nous reste le train de la compagnie Fraser.

M. Vaughan: Monsieur Pouliot, nous exploitons ces trains dans le but d'accommoder le public et il va sans dire que nous visons à procurer un service suffisant au plus bas prix.

M. Pouliot: Cela est parfait, monsieur Vaughan. Vous nous avez dit que votre déclaration ne s'inspire pas de source autorisée. J'en conviens avec vous, parce que vous devez agir très prudemment, et vous n'êtes qu'un des employés supérieurs des chemins de fer, tout comme l'un d'entre nous. Vous venez ici chaque année et présentez un rapport de vos opérations, et chaque fois que vous venez ici nous sommes chez nous ici et nous passons toutes ces questions en revue. Ne considérez pas quelque chose comme convenu parce que c'est vous qui l'avez fait. Vous pouvez faire votre déclaration plus tard, mais je ne veux pas que vous soyez trop confiant que la chose est bonne parce que c'est vous qui avez agi. Vous avez pu vous tromper tout comme nous qui siégeons ici au Parlement commettons des erreurs de temps à autre.

M. Vaughan: Nous sommes tous sujets à l'erreur, nous ne prétendons pas être infaillibles.

M. Pouliot: Je le sais, mais vous avez dit que le chemin de fer de Témiscouata était une entreprise d'exploitation coûteuse. Nous avons ce train spécial qui fut mis en service, à la demande de quelques gros bonnets de Montréal,—et nous savons quels sont ces gros bonnets,—et je veux gagner mon point et je vais sûrement le gagner.

M. Vaughan: Nous vous donnerons tous les renseignements que vous voulez.

M. Pouliot: Je veux que ces renseignements revêtent la forme précise que j'ai exigée. Vous avez fourni ces renseignements au sujet d'un train, vous pouvez les donner pour les autres. Vous avez fait montre de négligence en n'en saisissant pas ce Comité. On devrait nous fournir un relevé et une étude détaillés des recettes et des dépenses d'exploitation des chemins de fer. Vous avez toutes ces données sur votre pupitre et il n'existe pas de raison pour qu'elles ne soient fournies à chaque membre du Comité.

M. Vaughan: Je ne crois pas qu'il y ait un chemin de fer sur le continent nord-américain qui pourrait vous fournir des renseignements sous cette forme. Je suis certain qu'il n'y en a pas.

M. Pouliot: Il n'y a pas d'autre chemin de fer qui soit tenu de venir devant le Parlement. C'est une question tout à fait différente. Nous sommes des membres du Parlement et nous sommes comptables à nos concitoyens pour